Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/11/2025 - B2025/016716 - 1999 B 50090 - 422 490 714 - ABIESSENCE

BILAN SIMPLIFIE

EDITION PROVISOIRE

Edition en Euros

ABIESSENCE FORMATIONS

ACTIF Actif immobilisé			Du 01/04/2024 au 31/03/2025 Brut		Amortis., prov.	Net	Net
Immobilisations Incorporelles	Fonds commercial *	010	8 385	012		8 385	
	Autres *	014	4 245	016	4 245		
Immobilisations corporelles *		028		030			
Immobilisations financières *		040	11 720	042		11 720	
Total (I)		044	**24 350**	048	**4 245**	**20 105**	

Actif circulant			Brut		Amortis., prov.	Net	Net
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
Marchandises		060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances	Clients et comptes rattachés *	068	859	070		859	
	Autres *	072	585	074		585	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Banques, C.C.P. et autres disponibilités (sauf caisse)		084	3 127	086		3 127	
Caisse		088	2	090		2	
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	**4 573**	098		**4 573**	
Total général (I + II)		110	**28 922**	112	**4 245**	**24 677**	

PASSIF		Du 01/04/2024 au 31/03/2025	
Capital social ou individuel *	120	7 622	
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	762	
Réserves règlementées * (dont réserve spéciale des plus-values à long terme)	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	132		
Report à nouveau	134	10 966	
Résultat de l'exercice	136	11	
Provisions règlementées	140		
TOTAL (I)	142	**19 361**	
Provisions pour risques et charges **TOTAL (II)**	154		
Emprunts et dettes assimilés	156	23	
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 175	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	172	118	
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL (III)	176	**5 316**	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	180	**24 677**	

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

mardi 15 juillet 2025

EDITION PROVISOIRE

Edition en Euros

ABIESSENCE FORMATIONS

Produits d'exploitation			Du 01/04/2024 au 31/03/2025	
Ventes de marchandises *		210		
Production vendue	(Variation du stock en produits intermédiaires,	214	37 025	
Production stockée *		222		
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits	229	230	20	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	**37 045**	

Charges d'exploitation			Du 01/04/2024 au 31/03/2025	
Achats de marchandises * (y compris les droits de douane)		234	10 533	
Variation de stock (marchandises) *		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements *	(y compris droits de douane)	238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes *		242	26 131	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle)	243	244	574	
Rénumérations du personnel *		250		
Charges sociales (cf renvoi 380)		252		
Dotations aux amortissements *		254		
Dotations aux provisions		256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259	262	166	
Total des charges d'exploitations (II)		264	**37 404**	

1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	**- 359**	

Produits et charges divers		Du 01/04/2024 au 31/03/2025	
Produits financiers (III)	280		
Produits exceptionnels (IV)	290	370	
Charges financières (V)	294		
Charges exceptionnelles (VI)	300		
Impôts sur les bénéfices * (VII)	306		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	**11**	

JR

EURL ABIESSENCE

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 7 622 euros

Siège social : 164 Chemin des Senteurs – 42600 VERRIERES-EN-FOREZ

R.C.S. SAINT-ETIENNE : 422 490 714

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Le 30 mai 2025 à 9 heures

Les associés de la société EURL ABIESSENCE se sont réunis au siège sur convocation de la gérance.
L'assemblée est constituée de Monsieur Joël RUIZ en sa qualité de gérant et d'associé unique.
Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Première résolution
L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 et donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution
L'assemblée générale prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 11,14 euros, que l'associé unique décide d'affecter en totalité au compte « Report à nouveau ».

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

capital social : 7 622,45 euros,
report à nouveau : 10 976,74 euros,
réserve légale : 762,25 euros,

soit des capitaux propres de 19 361,44 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait à Verrières-en-Forez

Le gérant

